

Sommaire

Cadre	1
Périmètre	1
Ambitions	1
Valeurs	2
Partage d'informations autour des projets de programmation	2
Espaces et services proposés	3
Espaces	3
Accompagnement des porteurs de projets	3
Conditions générales	3

Cette charte a pour objectif de décrire l'offre de services et d'espaces proposée en matière de médiation culturelle et scientifique dans Agora, au service du partage de savoirs.

Cadre

Périmètre

Lieu central du campus Pont de Bois, Agora propose des services à destination de la communauté universitaire dans son ensemble, ainsi que des habitants et partenaires du territoire métropolitain et de la région Hauts-de-France.

Ambitions

Le Code de l'éducation dispose que les bibliothèques universitaires participent « aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université, ou des établissements contractants »¹. Cette mission est rappelée dans le règlement intérieur du Service commun de documentation.

Agora contribue à la vie scientifique et culturelle de l'Université de Lille. Son action s'inscrit en complémentarité de celle d'autres directions et services universitaires, et en synergie avec ses partenaires du territoire dont elle accueille et facilite les projets. Cette stratégie fondée sur la complémentarité et la subsidiarité fait d'Agora un espace de partage contribuant à célébrer la vie culturelle et scientifique de l'université. Cette approche conduit à une

¹ Code de l'éducation, article D714-29.

programmation ouverte et variée, mettant l'accent sur la pluralité des formes et des sujets.

En matière d'information et de documentation, il est néanmoins possible d'identifier certains axes forts, en lien avec le plan stratégique pluriannuel des bibliothèques, partie intégrante de la politique de l'Université de Lille².

- La promotion du livre et de l'objet édité au sens large, Agora ayant vocation à être un point de rencontre pour les différents acteurs de la chaîne du livre, du document et plus largement de l'objet édité, et un vecteur de professionnalisation des étudiants en formation sur ces métiers,
- La mise en valeur du patrimoine documentaire remarquable de l'Université de Lille,
- La contribution à la lutte contre la désinformation et au développement de l'esprit critique des publics, notamment par la valorisation de la recherche universitaire et de la démarche scientifique,
- L'ouverture sur le territoire, par une collaboration renforcée avec les partenaires culturels et par l'accueil du public extra-universitaire.

Valeurs

Les temps de programmation de médiation culturelle et scientifique accueillis à Agora s'inscrivent dans le respect du **règlement intérieur de l'Université de Lille**³ et des règles d'usage des bibliothèques universitaires et Learning center⁴. Les débats et discussions sont menés dans un esprit valorisant **l'écoute, la bienveillance, le respect des personnes et de leurs opinions, le pluralisme**. Une modération est attendue de la part des organisateurs pour garantir le respect de ces lignes directrices.

Dans le respect des axes définis par l'Université de Lille, la programmation d'Agora se veut **accessible, inclusive, et gratuite**. L'usage des espaces et services associés est gratuit.

Partage d'informations autour des projets de programmation

Les temps forts de la programmation sont consultables sur le site web d'Agora. Un comité consultatif de programmation facilite l'information et l'échange entre parties prenantes universitaires et partenaires du territoire en matière de programmation.

² Consultable en ligne.

³ Consultables en ligne. Voir notamment chapitre 3 section IV et dispositions légales rappelées dans la Charte relative aux conditions d'agrément des associations étudiantes en annexe.

⁴ Consultables en ligne.

Espaces et services proposés

Agora met à disposition des équipes scientifiques, composantes, directions de l'université et de ses partenaires des équipements de qualité muséographique et un environnement numérique adapté.

Espaces

Agora dispose de deux espaces dédiés à la programmation :

- **Un espace Expositions de 160 m²** adapté aux besoins de la scénographie (grill technique, volets occultants). Il est dimensionné pour le déploiement de projets d'envergure, co-produits avec des partenaires culturels et scientifiques ou accueillis (expositions itinérantes). Les expositions sont programmées en fonction du calendrier universitaire.
- **Un espace Événements de 100m²**, entièrement modulable, équipé d'une régie et d'un écran de projection rétractable permettant la diffusion ou la captation audio/vidéo, conçu pour l'accueil de manifestations de taille moyenne (40 à 60 participants) en lien avec la médiation culturelle et scientifique. Pour les événements accueillant un nombre important de participants, d'autres offres mieux adaptées, telles le Pôle événementiel de LILLIAD également géré par les Bibliothèques universitaires et Learning Center, ou des amphithéâtres du campus Pont de Bois, sont disponibles.

Accompagnement des porteurs de projets

Les demandes exprimées font l'objet d'une réponse systématique du service. Une équipe dédiée (gestion de projets, technique, médiation) les accompagne dans le portage à toutes les étapes du projet, de la phase d'instruction de faisabilité à la fin des événements. Des points réguliers sont organisés avec l'équipe jusqu'à la conclusion du projet. Un membre de l'équipe SCD est nécessairement présent dans les murs d'Agora lors des manifestations et événements accueillis. Selon les attentes exprimées, d'autres services de l'université peuvent être sollicités par le porteur sur les conseils de l'équipe SCD. Les actions font l'objet d'un bilan systématique entre les porteurs et l'équipe SCD.

Conditions générales

L'usage des espaces et services associés est gratuit mais soumis à accord préalable. Une page dédiée sur le site web d'Agora en précise les modalités de réservation.

Les demandes sont instruites en tenant compte des principaux critères suivants :

- Conformité à la présente charte et aux orientations validées par la structure de pilotage,
- Compatibilité avec les horaires et le calendrier d'ouverture de la bibliothèque⁵,
- Compatibilité avec le calendrier prévisionnel de l'activité du service et le plan de charge des équipes,
- Disponibilité des espaces,
- Faisabilité humaine et technique,
- Absence de risque pour la sécurité, la sûreté et la salubrité,
- Recherche de diversité de formes et de sujets dans la programmation,
- Bilan des actions précédemment réalisées le cas échéant.

Les activités pédagogiques mises en œuvre dans le cadre des formations de l'Université de Lille sans intégration dans un projet culturel global, les événements d'entreprise ou les actions de communication sans lien avec l'Université de Lille n'entrent pas dans ce cadre et seront réorientés vers d'autres structures.

⁵ De manière exceptionnelle, la co-organisation ou l'accueil de manifestations d'envergure peut faire l'objet d'horaires adaptés sur instruction préalable.